



Les Etats africains s'outillent pour une transparence fiscale

Avec l'émergence des économies libéralisées et le contrôle des échanges de plus en plus assoupli, les mouvements de capitaux et des investissements à travers les frontières sont devenus une réalité quotidienne. C'est donc face à cette situation que les administrations fiscales africaines se mobilisent pour mettre en place des dispositifs institutionnels ou structurels leur permettant d'accéder aux informations sur les transactions financières effectuées par des contribuables se trouvant dans des juridictions autres que celles de leur compétence. Les autorités du Forum Africain des Administration Fiscales (ATAF) tiennent dans ce sens depuis ce jeudi à Lomé, leur deuxième réunion consultative autour du thème : « Le rôle des autorités compétentes et l'échange des renseignements en général ».

La présente rencontre permettra, à terme, de développer une compréhension commune de la question, et s'assurer que l'échange d'informations entre pays africains occupe une place prioritaire au sein des Administrations fiscales. Ceci rentre également dans le cadre général de déclarations pays par pays, au niveau mondial, qui constituent la norme de référence permettant aux différentes juridictions d'échanger des informations importantes.

« La multiplication des transactions internationales dans le cadre de la mondialisation pose aujourd'hui des problèmes fiscaux auxquels font face les administrations fiscales. Celles-ci assistent, en effet, à la naissance de groupes de sociétés qui s'internationalisent progressivement afin de profiter des avantages compétitifs et normatifs à travers des prix de transfert. Ceci pose aujourd'hui d'énormes difficultés dans la fiscalisation des opérations internationales », a indiqué le Directeur de cabinet du Ministre de l'Economie et des Finances, Kossi Tofio à l'ouverture des travaux.

Il a expliqué que les divers comportements dommageables auxquels font face les administrations fiscales érodent les bases d'imposition dans la taxation des profits réalisés et créent des pertes énormes au Trésor Public. Sous un autre angle, les flux financiers illicites alimentent d'autres réseaux aux ramifications tentaculaires qui constituent une menace réelle pour la paix et la sécurité de nos États.

L'initiative d'adhésion des pays au Forum Mondial est donc une réponse efficace à cette préoccupation de transparence fiscale, pour faire face aux phénomènes de fraude et d'évasion fiscale. C'est également une occasion pour inviter les citoyens à plus de civisme dans l'accomplissement de leur devoir fiscal.

Espoir AMEHOASSI